

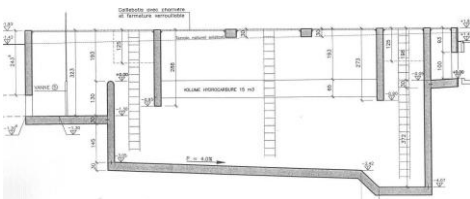
## RECOLTE DES EAUX OUVRAGES DE SECURITE

**Maître de l'ouvrage :** République et canton de Neuchâtel Département de la gestion du territoire  
Service des ponts & chaussées Office de construction de la route nationale 5

**Ingénieurs :** Vincent Becker ingénieurs SA

### Description

Les eaux de ruissellement de l'autoroute ne peuvent pas être restituées dans le milieu naturel directement. Elles transitent dans des séparateurs afin d'être libérées des boues et des hydrocarbures qu'elles transportent. De plus, ces ouvrages sont conçus pour retenir une pollution accidentelle (selon OPAM) et sont pourvus d'un volume de rétention latéral. Ce bassin de sécurité n'entre en service qu'en cas d'extrême nécessité. La vanne de sortie du séparateur doit, pour cela, être actionnée manuellement. Le tronçon comprend quatre ouvrages de ce type, dont un est déjà existant (séparateur des Marais à Bevaix, de Chanélaz à Cortaillod, des Iles à Boudry et le séparateur existant de la Brena à Colombier). Les eaux de lavages des tranchées sont confinées dans des bassins de rétention. Elles sont ensuite acheminées dans un cours d'eau, vers une station d'épuration ou vers une usine de traitement plus performante; en fonction de leurs teneurs en polluants.



### Caractéristiques :

- Nombre de séparateurs : 4 (de type B')
- Rétention des séparateurs : 15 m<sup>3</sup> d'hydrocarbure
- Nombre bassins de rétention : 3 (dont 1 combiné avec la station de pompage d'Areuse)